



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 423

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Baeumler.

M. Jean-Pierre Baeumler. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, vous avez souhaité organiser une consultation nationale des lycées par le biais de questionnaires adressés au mois de janvier aux lycéens, aux équipes enseignantes ainsi qu'aux établissements. Cette consultation, qui n'a pas de précédent, a pour objet d'amener les principaux acteurs du système éducatif à réfléchir au savoir qu'il convient aujourd'hui de dispenser dans les lycées afin que le lycéen puisse faire face avec les meilleurs atouts aux multiples défis et exigences du monde contemporain.

La démarche que vous avez choisi de suivre est originale et marque une nette rupture avec des pratiques antérieures qui entendaient réformer le système éducatif par le haut, de manière autoritaire et unilatérale. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gilbert Meyer. La question !

M. Jean-Pierre Baeumler. Votre démarche fait une large place à la consultation des acteurs du terrain tout en s'appuyant sur la réflexion d'un conseil scientifique animé par M. Edgar Morin.

Actuellement, les comités académiques d'organisation procèdent au dépouillement des questionnaires. Cette première étape va se poursuivre par une réflexion de fond, une réflexion globale, engagée sur la base des données recensées, réflexion dans laquelle sont invités à s'investir les principaux partenaires du système éducatif, associations de parents d'élèves, lycéens, organisations syndicales, collectivités territoriales. Simultanément, le conseil scientifique va recueillir les points de vue de la communauté savante. Enfin, un colloque national aura pour objectif de confronter les diverses propositions qui auront émergé et de les mettre en perspective afin de dégager des priorités.

L'enjeu de cette consultation va donc bien au-delà de la simple rénovation des programmes des lycées. («La question !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Puisqu'elle porte sur la formation à dispenser à nos futurs citoyens, la consultation concerne l'avenir de notre société dans son ensemble. Pourriez-vous donc me préciser, monsieur le ministre, de quelle façon vous entendez associer la représentation nationale à cette réflexion fondamentale ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie pour, s'il le veut bien, une réponse assez courte.

M. Yves Nicolin. D'autant plus qu'il va se répondre à lui-même !

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, la consultation nationale des lycées est déjà l'objet d'un dépouillement dans lequel plus de 50 000 personnes sont engagées. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Germain Gengenwin. Des emplois-jeunes ?

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. A la fin de ce processus qui se terminera par un colloque national (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française), le ministre de l'éducation nationale sera

amené à consulter de nombreux partenaires. Ainsi le président Valéry Giscard d'Estaing a demandé que les conseils régionaux soient associés à la réflexion.

Plusieurs députés m'ont aussi écrit, estimant qu'il serait bon que la représentation nationale ait l'occasion de débattre sur ce sujet. En effet, comme vous l'avez souligné, monsieur le député, il s'agit non seulement de points techniques, mais aussi de la formation des citoyens du xxie siècle...

M. Arthur Dehaine. Pourquoi pas du troisième millénaire !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. ... et c'est pourquoi j'accède bien volontiers à cette demande.

Je suggère qu'à l'automne, une fois que l'ensemble des consultations auront eu lieu, soit organisé, à l'Assemblée nationale, un débat sur la formation dans les lycées, lequel pourra d'ailleurs déborder tant vers les premiers cycles universitaires que sur les collèges.

Un tel sujet étant fondamental pour l'avenir de notre pays, il est indispensable que la représentation nationale en débattre afin que chacun puisse exprimer ses opinions en la matière. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Baeumler](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 423

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 1998, page 1618

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 février 1998